

Date de dépôt : 21 novembre 2011

Pétition

pour des places de stationnement pour les enseignants et le personnel administratif et technique du collège Rousseau

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis la mise en place de la zone bleue tout autour du collège Rousseau, nous sommes de nombreux enseignants et membres du personnel technique et administratif à subir un stress quotidien et à être fortement pénalisés financièrement.

Par exemple, les deux premières heures de cours ne finissent pas à 9h30, mais à 9h35. Nous sommes déjà en dépassement de 5 minutes. Le temps de fermer la salle, de descendre l'escalier et de courir jusqu'à la voiture, les contractuels sont déjà passés, et une amende de CHF 40, se trouve déjà sur le pare-brise. Parfois, nous n'avons que 5 minutes de pause et nous devons de surcroît changer de salle. Il est donc matériellement impossible de déplacer notre véhicule.

Beaucoup d'enseignants ont quatre ou cinq heures d'enseignement de suite, ce qui implique au minimum trois changements de disque et de place. Pour les nombreux collègues qui enseignent 8 voire 9 heures de suite, cela implique 3 ou 4 changements supplémentaires.

Cette situation engendre énormément de stress et nos conditions de travail s'en trouvent péjorées. Nos pauses se voient transformées en une course contre la montre, nous n'avons plus la possibilité de discuter avec nos élèves à la fin du cours, et encore moins de faire des photocopies. Côté financier, nous sommes bien évidemment pénalisés par les amendes. Il n'est pas rare de recevoir deux amendes en une seule journée.

Nous venons travailler, mais :

1. Il n'y a pas de parking à Rousseau, contrairement à la quasi-totalité des collèges ;

2. Les transports publics ne sont pas toujours possibles pour tout le monde dans la mesure où certains enseignants habitent la France, le pays de Vaud ou dans la campagne genevoise. Pour ces enseignants, la voiture est donc nécessaire ;
3. Il est à noter que nous sommes dans une zone résidentielle où chaque propriétaire a sa propre place de parc privée. Nous ne prenons donc pas la place des résidents. De plus, nous ne sommes pas dans une zone de commerces.

Par conséquent, nous demandons au Grand Conseil et au Conseil d'Etat :

- de réserver une trentaine de places devant le collège pour le corps enseignant et le personnel : un système de macaron payant, comme au CEC André Chavanne
- ou
- de nous accorder une autorisation de stationner à la demi-journée.

N.B. 70 signatures

p.a. Madame Elisabetta Costa-Cecchetto

*255 A, route des Fayards
1290 Versoix*